

## DECLARATION DE SINISTRE DOMMAGES-OUVRAGE

*Ce formulaire comporte les renseignements nécessaires pour que votre déclaration de sinistre soit réputée constituée au sens de l'Annexe II à l'article A. 243-1 du Code des Assurances.*

### INFORMATIONS RELATIVES AU CHANTIER

- Adresse de la construction endommagée :
- Nom du propriétaire :  
Tél. :  
Courriel :
- Adresse principale si différente de celle de la construction objet de la réclamation :
- Date d'ouverture du chantier :
- Date de réception des travaux (réception de l'ouvrage) :

A défaut, date de la 1ère occupation des locaux :

Joindre une copie du procès-verbal de réception ; à défaut, vous voudrez bien indiquer :

- La date du règlement définitif des travaux :
- La date d'achèvement des travaux :
- Avez-vous eu connaissance de réserves à la réception : Oui  - Non

Si oui, lesquelles ?

Si la déclaration survient pendant la période de parfait achèvement au sens de l'article 1792-6 du Code Civil (c'est-à-dire l'année qui suit la réception de l'ouvrage), nous adresser la copie de la mise en cause effectuée au promoteur, constructeur ou autres intervenants.

## ASSURANCE

- N° de contrat Dommages-Ouvrage (et le cas échéant celui de l'avenant) :
  
- Nom du souscripteur d'origine :

## DOMMAGES DECLARES

*Veillez préciser :*

- **Les dommages et leurs conséquences** (exemple : infiltrations d'eau, d'air ou traces d'humidité, etc...) :
  
- **La localisation précise des dommages :**
  
- **La date d'apparition de ces dommages :**

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

*Signature et qualité de la personne qui effectue la déclaration*